

# Offre de stage

## Impacts de la fréquentation sur les milieux et les berges de l'Espace Naturel Sensible lac Genin et propositions

### Le CEN

Le CEN a été créé en 1988. Il œuvre depuis trente années pour la préservation de la biodiversité rhônalpine. Il intervient directement dans cinq départements (Ain, Ardèche, Drôme, Loire et Rhône). Membre d'un réseau national réunissant 29 CEN, il bénéficie d'un agrément de l'Etat et de la Région, qui reconnaît son rôle dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques liées aux espaces naturels.

### Contexte

L'ENS du lac Genin se trouve sur les communes de Charix, Echallon et Oyonnax. C'est un important lieu de baignade en site naturel de l'agglomération d'Oyonnax. C'est aussi un site touristique, de promenade et de pêche (plus de 50 000 passages par an). L'attrait du public est étroitement lié à son cadre naturel et à son environnement préservé. Une des limites du caractère « sauvage » de ses berges en est l'utilisation anarchique. Les multiples usages des pourtours du lac ont ainsi engendré une érosion des berges et un tassement de sols allant notamment à l'encontre de la préservation de la tourbière.

### Objet du stage

Le stagiaire sera chargé de réaliser un diagnostic fin des flux de visiteurs, des problèmes d'érosion et de piétinement (qu'ils soient naturels ou anthropiques), et de le croiser avec les usages. Les contraintes réglementaires propres au site, et notamment sur les aménagements seront à prendre en compte.

#### **Diagnostic de la fréquentation de l'ENS et de son impact :**

Le diagnostic, consistera à :

- Évaluer la manière dont la fréquentation s'opère et comment elle est organisée notamment par sondages auprès d'usagers du site (structures et individuels). D'où elle vient ? stationnements ? combien dans la voiture ?
- Recueillir les besoins des usagers : échanges téléphoniques avec les acteurs occasionnels (canoë, natation...), les usagers fréquents ayant déjà été consultés par le CEN.
- Le diagnostic devra comporter :
  - l'historique des aménagements et travaux déjà réalisés par les propriétaires (enrochements, apport de sables...etc.)

- l'évolution des zones érodées et piétinées : cartographies à partir d'une analyse de la végétation sur terrain et d'une interprétation des évolutions des photos aériennes des années passées,
  - l'évolution des niveaux d'eau,
  - et la compréhension du fonctionnement intrinsèque du lac.
- Faire l'analyse des aspects réglementaires, en consultant des partenaires (DREAL, DDT), afin d'avoir en tête les éventuels aménagements envisageables pour gérer la fréquentation d'une part, et traiter les problèmes d'érosion des berges d'autres part.

Le stagiaire pourra proposer un protocole spécifique afin de croiser et de mieux comprendre les évolutions naturelles du lac et l'impact de facteurs anthropiques (par tronçon, par milieux...).

#### **Propositions de canalisation :**

Ce travail de diagnostic lui permettra de proposer des pistes de réflexion afin d'orienter les flux de visiteurs de façon à réduire les pressions sur les milieux naturels et notamment sur les berges qui auront été identifiées comme les plus sensibles.

Ces mesures doivent donc permettre d'orienter la fréquentation autour du lac.

Ce diagnostic sera présenté pour validation, par le CEN accompagné du stagiaire, en comité de site ENS. Cette instance sera composée du Département de l'Ain, des services de l'Etat, des collectivités, des propriétaires et des usagers du site.

#### **Suivi opérationnel des mesures à mettre en place :**

Ce travail de diagnostic permettra de demander à un prestataire de proposer des mesures précises et chiffrées de restauration physiques de berges. Le stagiaire accompagnera le CEN dans le suivi du travail de ce prestataire, sans en avoir la responsabilité.

Le CEN utilisera ces différents éléments en 2021, donc en dehors de la période du stage, pour élaborer un avant-projet à soumettre aux autorités environnementales et le mettre en œuvre.

## **Candidature**

La **date limite** de réception des candidatures est fixée au **19 décembre 2019**. Envoi par mail au contact ci-dessous.

## **Compétences et qualités recherchées**

Autonomie, rigueur.

Connaissances en géographie ou géomorphologie, en aménagement du territoire ou gestion de la fréquentation touristique.

Intérêt pour l'écologie et/ou la biologie.

Goût du terrain et du relationnel.

Capacités rédactionnelles.

Cartographie sur SIG (logiciel QGIS).

## **Durée et aspects pratiques**

6 mois de début mars 2020 à fin août 2020

Bureau basé dans l'Antenne Ain du CEN Rhône-Alpes, à Charnoz-sur-Ain.

Déplacements fréquents sur le lac Genin et dans le département pour rencontrer les partenaires.

Pemis B et véhicule personnel indispensables, remboursements des frais de déplacements.

Indemnité de stage : 530€/mois + chèques déjeuner.

## Contact

Emmanuel AMOR

CEN Rhône-Alpes – Antenne de l'Ain

Château Messimy

01800 CHARNOZ-SUR-AIN

04 74 34 37 35

[emmanuel.amor@cen-rhonealpes.fr](mailto:emmanuel.amor@cen-rhonealpes.fr)